



Service de la santé publique

Bâtiment administratif de la Pontaise
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

DIRECTIVES PRÉHOSPITALIÈRES

Groupe : IINTER_TECH

Nom : Exposition liquides bio - Formulaire

SMUR - REGA - REMU

**Procédure concernant le prélèvement de sang post-mortem
lors d'exposition à des liquides biologiques**

FORMULAIRE D'ANNONCE AU LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE (RECTO)

À compléter par le médecin du SMUR-REGA-REMU

REGA / SMUR / REMU de :	Médecin (Nom et Prénom) :
Mission SSP (FIP) N°:	Date:
Victime décédée (Nom et Prénom) :	Adresse :
Heure du décès :	Cause du décès :
Numéro du kit :	Heure du prélèvement :
Personne exposée à des liquides biologiques (Nom et Prénom) :	Adresse :
No de téléphone mobile :	No de téléphone fixe :
Médecin de garde de maladies transmissibles informé (Nom et prénom) :	Heure de l'information SSP :
Signature du médecin qui effectue le prélèvement :	



Service de la santé publique

Bâtiment administratif de la Pontaise
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

DIRECTIVES PRÉHOSPITALIÈRES

Groupe : IINTER_TECH

Nom : Exposition liquides bio - Formulaire

SMUR - REGA - REMU

**Procédure concernant le prélèvement de sang post-mortem
lors d'exposition à des liquides biologiques**

LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE DU CHUV

RESULTATS SEROLOGIQUES

A compléter par le laboratoire

Numéro du kit :	HIV :
HEPATITE C :	HEPATITE B :

Le laboratoire transmet ces résultats par téléphone immédiatement au médecin cadre de piquet du Service des urgences du CHUV via la Centrale téléphonique du CHUV (021 314 11 11),

et, en cas de positivité, au médecin cantonal par téléphone au 312 57 22.

Laborantine (nom et Prénom) :	Date et Signature :